



Ouffet

Ellemelle Ouffet Warzée

Infos

Février 2009

Février sonne le début de la période carnavalesque, à vos masques et déguisements, mais attention aux frasques !

Ø CPAS : Avez-vous droit à une allocation de chauffage ?

Nouvelle législation d'application pour les livraisons à partir du 01 janvier 2009.

Vous vous chauffez avec :

- du gasoil de chauffage
- du pétrole lampant
- du gaz propane en vrac

pas pour :

- gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville
- gaz en bonbonne

Vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

1^{ère} catégorie : bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance vie invalidité

- o VIPO ou OMNIO
- o Enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- o Chômeur depuis plus d'un an et âgé de plus de 50 ans
- o Bénéficiaire revenus GRAPA
- o Bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personnes handicapées
- o Bénéficiaire du Revenu d'Intégration Sociale ou aide équivalente

Et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2^{ème} catégorie

2^{ème} catégorie : les ménages à faibles revenus :

- o Le montant des revenus annuels bruts¹ imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 14.624,70 euros augmentés de 2.707,42 euros par personne à charge².

3^{ème} catégorie : les personnes surendettées :

- o Vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes **ET** le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Alors vous avez droit à une allocation de chauffage :

- Le montant de l'allocation va dépendre du type de chauffage, du prix par litres et de la catégorie à laquelle vous appartenez (intervention variant entre 14 et 20 cents par litre).
- La période de chauffe est du 1^{er} janvier au 31 décembre 09 et vous pouvez bénéficier d'une intervention pour 1500 litres maximum par période de chauffe (pas de quantité minimale pour les 3 premières catégories).
- Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210 euros.

¹ Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) ou autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliqués.

² Par personne à charge, on entend une personne dont les revenus annuels nets sont inférieurs à 2.700 euros.

Où et quand introduire votre demande ?

- Après du CPAS les lundis après-midi et mercredis matin et **dans les 60 jours de la date de livraison.**

Vous n'appartenez pas à l'une de ces catégories et le de vos revenus nets imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 26.000 euros, vous pouvez introduire une demande pour une réduction forfaitaire de 105 euros auprès du SFP économie.
Pour plus d'infos : 0800/120.33 ou www.mineco.fgov.be

Ø Erratum : Ouffet Infos de janvier 09

Seule la moitié des exemplaires de votre feuillet Ouffet Infos a été distribuée en janvier. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ce problème technique. En effet, la Poste nous a avertis que l'imprimeur ne lui avait pas fait parvenir l'entièreté des feuillets. Sachez que nous déplorons cet incident indépendant de notre volonté. Pour ceux qui souhaitent consulter ce feuillet, vous avez la possibilité de le parcourir sur le site www.ouffet.be, rubrique Infos pratiques.

Ø Mot de l'Amicale "Les Amis Réunis" de Warzée :

C'est toujours avec la même vitesse que les années défilent, apportant dans leur sillage tout autant d'imprévus, de rencontres, de moments heureux et d'autres plus tristes, de chance, de déveine, de..... Chaque année nous procure du bonheur dans la mesure où nous participons aussi à sa réussite, suivant nos possibilités. Mettons toutes les chances de notre côté, sachons nous impliquer, chacun à notre façon, afin que 2009 soit une année heureuse, remplie de petits bonheurs. Toute personne qui pourrait aider le comité des 3 x 20, est la bienvenue.
Les goûters, animés par Georges et Michel, ont lieu tous les 3^{ème} jeudis de chaque mois, à la buvette du FC Ouffet-Warzée à Warzée dès 14 h.

Renseignements: Christiane LIMET: 086/36.61.08 - Albert DELMAL: 086/36.63.95

Ø PASSAGE DU BIBLIOBUS POUR 2009

Dates: les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois, à savoir:

- les 5 et 19/2,
- les 5 et 19/3,
- les 2 et 16/4 (*horaire de vacances*),
- le 7/5,
- les 4 et 18/6,
- le 2/7 (*horaire de vacances*),
- le 20/8 (*horaire de vacances*),
- les 3 et 17/9,
- les 1 et 15/10,
- les 5 (*horaire de vacances*) et 19/11,
- les 3 et 17/12

Lieux et heures:

1. A l'**Athénée Royal d'Ouffet**, rue Mognée 21 à 4590 **Ouffet**, de **13 h 30 à 14 h 30**
Horaire de vacances: de 11 h 00 à 11 h 20
2. A l'**Ecole communale**, rue des Ecoles 2 à 4590 **Warzée**, de **14 h 40 à 15 h 00**

Ø Opération de Développement Rural

Le développement rural, c'est l'amélioration du cadre de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement I (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme.

A Ouffet, la consultation de la population a débuté en novembre 2008 avec une réunion d'information et de consultation dans chacun des villages. La population a aussi été invitée à s'exprimer lors de réunions de consultation thématiques : En janvier, ce sont les thèmes de l'agriculture et des associations qui ont été abordés. La phase de consultation se termine en ce mois

de février avec la consultation des jeunes de 15 à 25 ans et une réunion sur le thème de la Culture. Cette dernière aura lieu le jeudi **19 février 2009 à 19H30, à la salle polyvalente de Ouffet**. En première partie de soirée, Hervé Persain, animateur de l'action régionale au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH) informera des possibilités de collaborations avec le CCAH.

Au cours de ces réunions, les participants se sont exprimés sur les atouts et faiblesses de leur Commune. Ils ont également formulé des propositions de projets afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de leur village, de leur Commune. Il ressort de ces premières réunions que la sécurité routière, la mobilité, l'aménagement de lieux de rencontre (salle, place), la convivialité dans les villages (comités de quartier), l'organisation d'activités pour les jeunes...sont quelques uns des thèmes qui préoccupent les citoyens. Les comptes-rendus des différentes réunions sont consultables sur le site www.pcdr.be ou sur demande (voir coordonnées ci-dessous).

La prochaine étape de l'Opération de Développement Rural : les réunions de retour qui débuteront fin avril. A ces réunions, les citoyens pourront découvrir et s'exprimer sur les défis à relever pour la commune de Ouffet dans les prochaines années. Ces défis sont formulés à partir de l'étude socio-économique réalisée par le GREOA et des avis et propositions des citoyens.

Nous vous rappelons qu'un groupe *Ouffet, je participe!* a été créé sur le site www.facebook.com. Vous êtes conviés à rejoindre ce groupe et à vous y exprimer, c'est une autre façon de participer à l'Opération de Développement Rural.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Isabelle Laurent - Marie-Françoise Gillis.

Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 – Fax:04 384 74 37 ; pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

Ø **Mot du Patro d'Ouffet**

Certains l'ignorent, d'autres ont tendance à l'oublier, mais Ouffet possède son Patro. Un dimanche sur deux, une équipe de onze animateurs dynamiques accueillent vos enfants de 6 à 17 ans pour leur proposer diverses activités (intérieures, extérieures, ludiques et pédagogiques). Le Patro est un mouvement de jeunesse ouvert à tous, qui compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'inscrits!

Nos prochaines rencontres auront lieu les 8 et 22 février, les 8 et 22 mars, les 5 et 19 avril et les 3, 17 et 31 mai 2009 de 14h à 17h, sans oublier notre c... annuel du 1^{er} au 10 août. Nos locaux se situent rue du Perron à Ouffet, entre l'ILC et le presbytère. N'hésitez pas à nous rendre visite. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Contact : Guillaume TAENS (président) au 0495/34.25.67 ou www.patrouffet.be

En espérant vous voir nombreux, salutations jaunes et vertes !

Ø **Stage de carnaval à La Sittelle**

Le centre d'accueil extra-scolaire, La Sittelle, accueillera vos enfants de 2,5 ans à 12 ans du lundi 23 au vendredi 27 février 2009 entre 8h00 et 18h00.

Pour les enfants de 2,5 ans à 6 ans : des activités libres et dirigées seront proposées sur le thème « Le Carnaval à travers le monde »

Participation : 3 euros par demi-journée, 6 euros par journée & 20 euros max./sem.
Collation et goûter compris. Attention les places sont limitées !

Pour les enfants de 7 à 12 ans : de 9h à 12h30, initiation au dessin, à la peinture et à la sculpture & de 13h30 à 16h30, initiation au Djembé

Participation : 20 euros max./sem. Attention les places sont limitées !

Avant et après le stage, si c'est nécessaire, possibilité de prise en charge des enfants à La Sittelle moyennant inscription et paiement.

Réservations obligatoires : Béatrice Hubar au 086/36.69.64 ou au 0474/75.40.44

Pour une meilleure organisation, les réservations seront validées après paiement auprès de Béatrice Hubar, les mercredis de 12h à 18h00 ou du lundi au vendredi entre 16h et 18h00 à La Sittelle, rue des Pahys, 6 à 4590 Ouffet.

Ø AVIS A LA POPULATION

Réunion publique d'information préalable à Une Etude d'Incidences sur l'Environnement.

La Société Wallonne du Logement
Rue de l'Ecluse 21
6000 CHARLEROI

Informe le public qu'elle envisage d'introduire, auprès du Collège communal d'Ouffet, une demande de permis de lotir (lotissement de 26 logements) sur des parcelles situées à l'adresse suivante :

**Commune d'Ouffet, section d'Ouffet,
Au lieu dit « La Maladreye »
Parc. Cad. sect. I n° 8G, 8K, 57 F2, 57 G2, 57/L2**

Ce projet fera l'objet d'une
ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT.

Pour faire en sorte que le public puisse s'informer du projet et que cette étude prenne en compte les observations et suggestions de la population, quiconque est invité à :

- Assister à la REUNION PREALABLE DE CONSULTATION DU PUBLIC qui sera organisée le **mardi 17 février 2009 à 19 heures à la salle polyvalente de la commune d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 Ouffet.**
- Introduire par écrit ses observations et suggestions relatives au projet et à l'étude d'incidences en les adressant au Collège communal de la Commune d'Ouffet avec copie à la Société Wallonne du Logement, rue de l'Ecluse 21 à 6000 Charleroi, et ce, dans un délai de quinze (15) jours à dater de la réunion de consultation.

Charleroi, le 21 janvier 2009.
La Société Wallonne du Logement

Ø A VOS AGENDAS !

§ **Bienvenue à tous !** Les comités de jeunes d'Ouffet organisent le **samedi 7 février** prochain un tournoi de kicker par équipes de 2 personnes à la salle de l'ILC à Ouffet, dès 19 heures. Inscriptions au 086/36.60.11 (droit d'inscriptions par équipe : 8 euros).

§ Suite au succès rencontré lors des deux précédents bal de Carnaval, le **Jardin des Parents** de l'école St-Joseph vous invitent cordialement à son **3ème après-midi carnavalesque** en la salle de gym de l'ILC - St-François le **samedi 14 février** à partir de 14h00. Musiques et animations des plus délirantes feront la joie des petits et des grands. Friandises et cotillons à gogo. **BIENVENUE A TOUS.**

Renseignements : Véronique Avenante - 086/38 72 27 - veronique.mozin@skynet.be

§ Souper raclette du RFC Ouffet-Warzée le **samedi 21 février** dès 19h30 à la buvette de Warzée. Inscriptions au 086/36.67.89